

COMPTE-RENDU

BALADE APPRENANTE QUARTIER N°12

VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Annie RICHARDOT

Conseillère municipale
annie.richardot@cabourg.fr

Diana MELNICK

Conseillère municipale
diana.melnick@cabourg.fr

Votre élue référente : Monique BOURDAIS

Adjointe au Maire déléguée au Bénévolat,
à la vie Associative et à la vie des Quartiers,
monique.bourdais@cabourg.fr



SURETÉ & SÉCURITÉ

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains

■ La réponse de la Ville

1 Dangersité rue du commerce

La dangersité de la rue du commerce est de nouveau signalée. Plusieurs points d'achoppement :

- Vitesse des véhicules excessive. Est-il possible de limiter la vitesse à 30km/heure ?
- Pas de passage piétons. Utilité du passage piétons Venelle Marion ? Erreur ?
- Carrefour rue du commerce-rue des frères Wander et rue des salines très dangereux
- Stationnement dangereux empêchant la visibilité au carrefour
- Priorité à droite non respectée (rue des frères Wander)
- Stationnement à l'entrée de la rue du commerce (côté avenue du Général Leclerc) gênant. Les véhicules ne peuvent se croiser. Pas conséquent, ils circulent sur le trottoir !

Une étude est en cours. Des préconisations seront faites dans le courant de l'automne.

2 Accessibilité de la venelle Marion

Les habitants demandent s'il ne serait pas possible d'interdire l'accès à la Venelle Marion, excepté pour les riverains ?

Tous les riverains n'étant pas en accord sur le sujet, il a été décidé de ne pas interdire l'accès des véhicules à la venelle Marion pour le moment.

3 Stationnement rue du cèdre

Les habitants déplorent que les riverains de l'avenue du cèdre stationnent sur l'unique trottoir obligeant les piétons à circuler sur la route (alors que la plupart des résidents ont la possibilité de rentrer leur véhicule dans leur propriété). Ce stationnement n'est-il pas verbalisable ? Ne peut-on pas l'interdire ?

Une étude est en cours. Des préconisations seront faites dans le courant de l'automne.



SURETÉ & SÉCURITÉ

- *Sujets abordés par les élus*
- *Sujets abordés par les riverains*
- *La réponse de la Ville*

4 Stationnement rue du Caporal Chassignol

Les habitants du quartier déplorent également le non respect du stationnement dans le virage de la rue du Caporal Chassignol. Cela rend la circulation dangereuse (risque de collision la route étant à double sens).

Une étude est en cours. Des préconisations seront faites dans le courant de l'automne.

5 Affaissement de la chaussée rue du commerce

Les habitants du 6, rue du commerce déplorent que la chaussée affaissée devant chez eux suite à l'intervention de VEOLIA ne fasse toujours pas l'objet d'une réfection. En effet, chaque fois que ces personnes sortent leur véhicule, celui-ci « accroche » du fait de la déformation de la chaussée. Ce problème a déjà été signalé.

Une intervention est programmée au mois d'octobre devant le 6, rue du commerce afin de rehausser la chaussée et ainsi permettre au propriétaire de cette adresse de sortir et rentrer son véhicule sans difficultés.



INTÉRACTION SOCIALE

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains
- La réponse de la Ville

8 Distributeur de sacs à déjections canines

Deux distributeurs sont réclamés dans ce quartier : l'un au niveau du terre-plein paysager à la jonction entre la rue du cèdre et le chemin entre les deux chemins. L'autre sur l'espace gravillonné au bout de la rue du commerce (donnant sur l'avenue du Caporal Chassignol). Cet espace est utilisé comme sanisette à tous les jours !

Un des deux distributeurs demandés dans le quartier a été installé à l'entrée de la venelle Marion. Il est ainsi au centre du quartier. Nous appelons par ailleurs au civisme des propriétaires d'animaux. La commune ne compte pas moins de 60 distributeurs de sacs à déjections canines. Ils sont très régulièrement rechargés. Désormais, les jardinerie vendent des sacs réservés à cet usage. Les maîtres peuvent aussi s'y approvisionner.



9 Bancs publics

Le banc situé sur les berges de la Dives est dégradé. Il faudrait le réparer ou le remplacer. La question est posée de savoir s'il ne serait pas opportun d'installer un banc à proximité immédiate du lieu d'embarquement du petit train touristique (face à l'OT) ?

Le banc situé sur la berge de la Dives appartient à la commune. De nouveaux bancs ont été commandés. Celui-ci sera remplacé au mois de septembre. D'autres bancs seront installés sur cet espace.



INTÉRACTION SOCIALE

- *Sujets abordés par les élus*
- *Sujets abordés par les riverains*
- *La réponse de la Ville*

10 Problème de voisinage - Respect des limites de propriété

Les habitants du quartier nous soulèvent un problème de voisinage au 6, avenue de l'hippodrome. Le propriétaire de cette parcelle aurait obtenu l'autorisation municipale de prévoir une sortie de véhicule à l'arrière de son terrain. Or, seule une bande de 1m de large environ relève du domaine public. Au-delà, le terrain appartient à Madame CAPRA. Un membre de sa famille est venu nous faire part de son incompréhension et de son désaccord.

Les services techniques ont échangé avec les différents propriétaires concernés par le problème. Il appartient à ces derniers de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.

11 Manque de signalétique directionnelle

Les participants font remarquer que la sortie du centre commercial Balbec ne permet pas de s'orienter correctement lorsqu'on ne connaît pas Cabourg. Sur le parking, un fléchage indique la sortie avec comme direction « Hippodrome, église, mairie, Paris », puis plus rien rue du commerce. Les visiteurs ne savent pas s'ils doivent tourner à gauche ou à droite selon leur destination. Cela est d'autant plus problématique que la voie est dangereuse.

Contact a été pris avec la responsable du centre commercial Balbec afin que seule la mention « sortie » soit indiquée sur sa signalétique directionnelle.



ÉCO-RESPONSABILITÉ

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains
- La réponse de la Ville

12 Parcelles insuffisamment entretenues

Les riverains du quartier signalent 3 jardins non entretenus (ou insuffisamment). Les végétaux débordent désormais sur la voie publique gênant ainsi le passage des piétons sur les trottoirs. Il s'agit des adresses suivantes : 1, rue Maurice Duval, rue du Caporal Chassignol (à côté des Cahiers du Temps) : 15, rue du Caporal Chassignol

Un courrier a été adressé aux propriétaires des parcelles non entretenues et dont la végétation déborde sur l'espace public.

13 Fleurissement

Les participants à la réunion se demandent pourquoi les magnolias implantés notamment au centre commercial Balbec ne fleurissent pas.

Les magnolias plantés au centre commercial Balbec ne sont pas la propriété de la commune. S'ils ne fleurissent pas (ou peu), cela peut être lié aux conditions météorologiques, à une mauvaise taille ou à un sol trop peu acide.

14 Effacement de réseau électrique

Les participants demandent si l'effacement du réseau électrique est prévu dans leur quartier de même que le remplacement des ampoules par des leds. Ils estiment que l'éclairage n'est pas suffisant à certains endroits. 9 rue du Caporal Chassignol + panne à l'angle de la venelle Marion et la rue des salines.

En raison de son coût, l'effacement du réseau électrique se fait progressivement sur l'ensemble des voies de la commune. L'ordre de priorité s'effectue notamment au gré d'autres travaux (assainissement, voirie...). La ville est également tributaire de multiples partenaires (fournisseurs d'eau, d'électricité, département, communauté de communes...). L'enfouissement des lignes n'est pas prévu dans l'immédiat.

En ce qui concerne l'éclairage led, le remplacement des anciennes ampoules s'effectue également progressivement. Les pannes sont quelquefois l'occasion de changer le système d'éclairage. C'est le cas du candélabre défectueux à l'angle de la venelle Marion et de la rue des Salines. C'est aussi pour cette raison que la remise en service prend beaucoup de temps.

Le candélabre non remplacé avenue de l'hippodrome est en commande. Nous espérons une intervention rapide de notre prestataire.





LA VIE DE QUARTIER
FAVIS DE QUARTIER



cabourg.fr